

## RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

### Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

### Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

### Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

### Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

### Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

### Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

### Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.



## Déclaration de Maladie

N° W21-801587

17/12/2023

<input checked="" type="checkbox"/> Maladie	<input type="checkbox"/> Dentaire	<input type="checkbox"/> Optique	<input type="checkbox"/> Autres	
Cadre réservé à l'adhérent (e)				
Matricule :	1600	Société :		RAM
<input type="checkbox"/> Actif	<input checked="" type="checkbox"/> Pensionné(e)	<input type="checkbox"/> Autre :		LOULOG HIRI Abdellah
Nom & Prénom :				LOULOG HIRI Abdellah
Date de naissance :				21/12/1948
Adresse :				LOT CANTIMAR, IMPASSE Rue 1, n°24 CASA
Tél. :				06 61 31 00 04
Total des frais engagés :				662,59
				Dhs

Authorisation CNDP N° : A-A-215/2019

Cadre réservé au Médecin  
Dr. Meriem IRAQI  
Oncologie - Radiothérapie  
Centre d'oncologie AL Anwar  
Tél: 05 37 54 21 30  
INPE: 141163832

Cachet du médecin :

Date de consultation :

13/12/2023

Nom et prénom du malade :

loulou hiri Abdellah n° 1948

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie :

T. prothèse

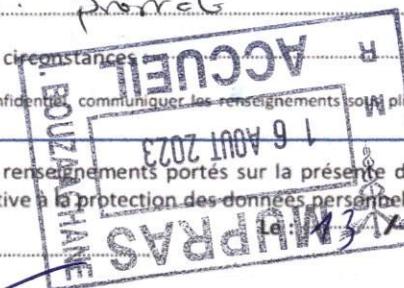
En cas d'accident préciser les causes et circonstances

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous plonfidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : 13/12/2023

Signature de l'adhérent(e) :



### Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

### RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
13/07/2023	CD	Gratuit		INP : <i>Centre d'oncologie</i> Télé 03 88 22 11 11

### EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture

### ANALYSES - RADIGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
INP : 103063081	14/07/23	BS70	66,59

### AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Particien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	

### RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

#### Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaire, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	INP : <input type="text"/>
				<input type="text"/>
<img alt="Diagram of upper and lower dental arches with numbered teeth from 1 to 8. Arrows point to the first upper molar (H), first lower molar (G), and second lower molar (				

# CENTRE DE BIOLOGIE RIAD ENNAKHIL

FACTURE N° : 7436/23

Dossier réalisé le : 14/07/23 07:52

A l'attention de : Mr LOUDGHIRI ABDELLAH

Identifiant du patient : 19493

## Analyses :

Numération formule sanguine + plaquettes	B 80	107,20 Dhs
Hémoglobine glycosylée	B 100	134,00 Dhs
Ionogramme complet	B 190	254,60 Dhs
Créatinine sanguine	B 30	40,20 Dhs
Transaminases SGOT/ASAT	B 50	67,00 Dhs
Transaminases SGPT/ALAT.	B 50	67,00 Dhs
Bilirubine(directe,indirecte et totale)	B 70	93,80 Dhs

## Prélèvement :

Sang	Pc 1,5	25,00 Dhs
------	--------	-----------

**Total dossier : 788,80 Dhs**

**Remise : 16,00%**

**Montant avec remise : 662,59 Dhs**

**Mode de règlement : Espèce**

Arrêtée la présente facture à la somme de :

Six Cent Soixante Deux Dirhams Cinquante Neuf Centimes

  
Centre de Biologie  
**Riad Ennakhil**  
Secteur 11, Bloc Q, lot N° 5, Angle  
Avenue Ennakhil et Avenue Attanoub  
Hay Riad Rabat - Fax : 05 37 71 70 07  
Tél : 05 37 71 40 71 / 05 37 71 40 71



Rabat, le : 13/7/2023

M<sup>2</sup> Louaghri Abdellah

NFS

(Kaliémie) Imprégne.

ASAT AAT Bélabine

HB gagnée.

Centre de Biologie  
Riad Ennakhil  
Rocade 11, Bloc Q, lot N° 5, Angle  
Rocade Annakhil et Avenue Attar  
Rabat 10000  
Tél: 05 37 71 40 21 / 05 37 70 00

Dr. Meriem IRAQI  
Oncologie & Radiothérapie  
Centre d'Onco-ville AL Anwar  
Tél: 05 37 54 21 30  
INRS: 111192222



ملتقى شارع النخيل والطريق الدائري 5، حي الرياض - الرباط

Angle Avenue Nakhil et Rocade S, Hay Riad - Rabat

Tél: +212 537 542 000 - Fax: +212 5 37 56 46 47 - Email: contact@pira.ma

Site web: www.pira.ma

Identifiant du patient : 19493

Date de naissance : 21/03/1948

Sexe : M

Du : 14/07/2023 à 07:52

Édité le : 14/07/2023 à 10:11

Mr LOUDGHIRI ABDELLAH

Dossier N° : 23NG0584

Docteur IRAQI MERIEM



## HÉMATOLOGIE

### NUMÉRATION FORMULE SANGUINE

(XT - 1000 / SYSMEX)

HEMATIES	:	4 060 000	/mm <sup>3</sup>	4080000 - 5600000
HEMOGLOBINE	:	11.5	g/dl	12.9 - 16.7
HEMATOCRITE	:	35.9	%	38 - 49
V.G.M	:	88.4	μ <sup>3</sup>	83 - 97
C.C.M.H	:	32.0	%	32.3 - 36.1
T.C.M.H	:	28.3	pg	27.8 - 33.9
LEUCOCYTES	:	3 530	/mm <sup>3</sup>	3800 - 10000
Formule leucocytaire				
P. Neutrophiles	:	69	%	2 436 /mm <sup>3</sup> 1600 - 5900
P. Eosinophiles	:	2	%	71 /mm <sup>3</sup> 30 - 500
P. Basophiles	:	0	%	0 /mm <sup>3</sup> 0 - 90
Lymphocytes	:	19	%	671 /mm <sup>3</sup> 1070 - 4100
Monocytes	:	10	%	353 /mm <sup>3</sup> 230 - 710
PLAQUETTES	:	142 000	/mm <sup>3</sup>	140000 - 385000

Centre de biologie  
Riad Ennakhil  
Dr. Hanane OUAHMANE  
Pharmacienne Biologiste



Identifiant du patient : 19493

Date de naissance : 21/03/1948

Sexe : M

Du : 14/07/2023 à 07:52

Édité le : 14/07/2023 à 10:11

Mr LOUDGHIRI ABDELLAH

Dossier N° : 23NG0584

Docteur IRAQI MERIEM



## BIOCHIMIE

SODIUM (Na+)	:	140	mEq/L	135 - 147
(Dosage Potentiométrique)				
POTASSIUM (K+)	:	4.6	mEq/L	3.6 - 5.3
(Dosage Potentiométrique)				
CHLORURES (Cl-)	:	102	mEq/L	95 - 107
(Dosage Potentiométrique)				
RESERVE ALCALINE	:	29	mEq/L	21 - 29
(Dosage Enzymatique 37°C)				
PROTEINES TOTALES	:	64	g/L	65 - 85
(Dosage Colorimétrique 37°C)				
CALCIUM PLASMATIQUE	:	86	mg/L	85 - 105
(Dosage Colorimétrique 37°C)		2.15	mmol/L	2.10 - 2.60
UREE	:	0.46	g/L	0.15 - 0.5
(Dosage Enzymatique 37°C)		7.66	mmol/L	2.49 - 8.32
CREATININE SANGUINE	:	11	mg/l	6 - 13
(Dosage Colorimétrique 37°C)		96	μmol/l	53 - 117
GLYCEMIE A JEUN	:	0.94	g/L	0.7 - 1.10
(Dosage Enzymatique 37°C)		5.20	mmol/L	3.89 - 6.11
HEMOGLOBINE GLYCOSYLEE A1C	:	5.7	%	
(Chromatographie HPLC, certifiée NGSP)				
Valeurs usuelles: 4.5 à 6.3 %				
Métabolisme non équilibré: > 7 %				
Soit	:	39	mmol/mol	
Valeurs usuelles: 26 à 45 mmol/mol				
Métabolisme non équilibré: > 53 mmol/mol				
TRANSAMINASES SGOT/ASAT	:	15	UI/l	< 40
(Dosage Enzymatique 37°C)				

Centre de Biologie  
Riad Ennakhil  
Dr. Hanane OUAHMANE  
Pharmacienne Biologiste



Identifiant du patient : 19493

Date de naissance : 21/03/1948

Sexe : M

Du : 14/07/2023 à 07:52

Édité le : 14/07/2023 à 10:11

Mr LOUDGHIRI ABDELLAH

Dossier N° : 23NG0584

Docteur IRAQI MERIEM



TRANSAMINASES SGPT/ALAT.

: 20 UI/l < 40

(Dosage Enzymatique 37°C)

BILIRUBINE TOTALE

: 9 mg/L < 8  
15 µmol/l < 14

(Dosage Colorimétrique 37°C)

Valeurs usuelles en mg/l

Nouveau né :

1 jour <50

2 jours <90

3 à 5 jours <120

Enfant <15

Adulte <11

BILIRUBINE INDIRECTE

: 5 mg/L < 8  
9 µmol/l < 14

(Dosage Colorimétrique 37°C)

BILIRUBINE DIRECTE

: 4 mg/L < 3  
7 µmol/l < 5

Centre de Biologie  
Riad Ennakhil  
Dr. Hanane OUAHMANE  
Pharmacienne Biologiste